

FORMULAIRE DE VERSEMENT DU SOLDE DE LA TAXE D'APPRENTISSAGE

Solde de 13% affecté aux établissements de formations technologiques et professionnelles Décret n°2019-1491 du 27 décembre 2019 relatif au solde de la taxe d'apprentissage

L'Association IMPACT-H (gestionnaire du Cap emploi Ardèche Drôme) figure parmi la liste des établissements et organismes gestionnaires habilités à percevoir le solde de la taxe d'apprentissage au titre de leur participation au service public de l'orientation tout au long de la vie en 2021.

Nous vous remercions par avance pour votre versement.

Votre soutien permettra de démultiplier nos actions en faveur de l'emploi des personnes handicapées et nous nous engageons à vous tenir informés sur l'utilisation des fonds

RENSEIGNEMENTS – CONTACT

Votre entreprise

Raison sociale :

Adresse :

N° de SIRET :

Contact de l'entreprise

Nom :

Prénom :

Fonction :

Téléphone :

Adresse e-mail :

Montant de votre versement :

MODE DE REGLEMENT

En 2021, vous versez directement à l'association IMPACT-H Cap emploi Ardèche Drôme :

- Soit par chèque à l'ordre d'IMPACT-H (association gestionnaire du Cap emploi 07-26) à IMPACT-H Cap emploi Ardèche Drôme
85 Impasse de l'Ouvèze
07000 St Julien en St Alban
- Soit par virement bancaire sur la Caisse d'Épargne pour le compte d'IMPACT-H (Cap emploi 07-26).

Domiciliation : CAISSE D'EPARGNE LOIRE DROME ARDECHE

IBAN : FR76 1426 5006 0008 0004 7562 912

BIC : CEPFRPP426

Un reçu libératoire vous sera adressé, afin de faciliter son envoi merci de retourner ce formulaire renseigné par courrier ou par mail à direction@impact-h.fr